

MAITRE.SSE DE CONFERENCES – TPCAU « EXISTANT »

REF. 2021-775197

INTITULE DU POSTE

ENSA GRENOBLE_MCF_TPCAU_1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître.sse de conférences des ENSA / Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE

Région	Auvergne Rhône Alpes
Département	Isère
Adresse	60, avenue de Constantine, Grenoble

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSAG a le souci de former des architectes compétents et capables d'esprit critique, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

L'école déploie sa nouvelle offre de formation depuis la rentrée 2021. Au-delà de l'offre LMD et de l'HMONP, elle propose des cursus pluridisciplinaires partenariaux : en SHS (parcours archi, urba, Sc Po), en art et design (Master Design), en ingénierie (partenariat archi/ingé, mastère TEET). Elle porte un DSA sur les architectures de terre.

L'ENSAG est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes depuis janvier 2020. Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques. Elle est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1, ainsi que d'amàco.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 240 enseignants chercheurs et intervenants, 50 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche, une 50^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords internationaux

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'ENSAG, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important en France comme à l'étranger. Elle est repérée pour la vitalité et la qualité de la recherche qui y est conduite, ses domaines d'excellence et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à diverses échelles.

Elle accueille 3 équipes de recherche, membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes :

- Architecture Environnement & Cultures Constructives, équipe d'accueil porteuse du Labex éponyme, dont l'objectif est de participer à la théorisation de la « recherche par le projet » en s'appuyant sur des travaux organisés selon 7 axes thématiques : précédents et projet ; transitions et transformation ; territoires, construction sociale et matérialité ; établissements humains et milieux contraints ; habitats ; matériaux ; patrimoines.

- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- Méthodes et Histoire de l'Architecture, équipe d'accueil, structurée autour de deux axes : l'histoire critique de l'architecture et

les outils et méthodes de la conception architecturale et urbaine.

L'école porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), et un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances ». L'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Labex AE&CC).

Au-delà de ces projets, l'école dispose d'une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés et confortant le financement de la recherche.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Cadrage :

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) dans le champ des théories et des pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU). Il.elle proposera des enseignements fondés sur une approche écologique, à la fois environnementale et sociétale, de l'existant prenant en compte les caractéristiques géophysiques des lieux d'intervention et les cultures architecturales, urbaines et techniques qu'il cristallise, avec pour perspective principale son adaptation aux changements climatiques et à la transition écologique. Le.a candidat.e proposera une vision originale du travail sur l'existant en réponse à ces enjeux contemporains.

Ce poste met l'accent sur les notions, outils et savoir-faire relatifs à la prise en compte de l'existant dans le projet d'architecture. Il requiert la mise en place, notamment en cycle licence, de dispositifs pédagogiques et d'enseignements spécifiques, fondés sur les acceptions actuelles de la notion de patrimoines pluriels en architecture : matériel et immatériel, savant et vernaculaire, remarquable et modeste, des siècles passés et contemporain.

Ces nouveaux enseignements auront pour objectifs d'apprendre aux étudiants à :

- Prendre en compte la complexité du déjà-là et reconnaître ses différentes valeurs (historiques, mémorielles, expérientielles, écologiques, d'usage) pour pouvoir progressivement les mobiliser en situation de projet;
- Maîtriser des méthodes d'investigation, de connaissance et de compréhension fines de l'existant au moyen des outils de relevé et de diagnostic des qualités spatiales et matérielles, acquises en lien avec l'apprentissage des outils de la représentation de l'architecture;
- Identifier les qualités architecturales et constructives des bâtis existants pour pouvoir concevoir par le projet des hypothèses de sauvegarde, d'adaptation ou de transformation respectueuses de leurs singularités;
- Faire converger les enjeux relatifs à l'intervention dans l'existant et ceux portant sur la transition écologique.

Charges pédagogiques :

- Participer ou prendre en charge un ou deux semestres d'enseignement du projet en cycle licence et/ou en cycle master dans une des 8 thématiques de master
- Proposer un cours théorique magistral sur les approches patrimoniales en cycle licence
- Proposer un ou des enseignements en cycle master articulant recherche et projet
- Participer à l'encadrement des rapports d'études en cycle licence et de mémoires de master
- Participer à la formation doctorale
- Proposer de nouveaux enseignements dans le cadre des appels à projet initiés par la CFVE, le cas échéant

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- Les réflexions spécifiques au champ disciplinaire concerné, en collaboration active avec les autres champs
- Les réflexions en cours sur les thèmes stratégiques pour l'ENSAG: transition socio-écologique, transition numérique, apprentissage expérientiel, justice spatiale, interventions dans l'existant, médiation
- L'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- L'encadrement des rapports d'études
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études
- Les jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- Les projets, instances et commissions de l'école
- Le rayonnement de l'école

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante et scientifique, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Perspectives d'évolution : selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2022

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée largement entamée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et de la pratique professionnelle
- Faire état d'une pensée de l'architecture à différentes échelles et d'une capacité à analyser l'évolution des logiques de l'action en lien avec les grands enjeux écologiques contemporains, comme le travail sur l'existant
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Disposer d'une culture ouverte de l'architecture (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques et de recherche devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Capacité à produire une réflexivité sur l'enseignement de la discipline en ENSA
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

Expérience :

- Attester d'une expérience solide de l'enseignement et de la recherche
- Attester d'une pratique du projet d'architecture de valorisation et/ou transformation de l'existant

Savoir-être :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

2 – Rattachement scientifique

L'enseignant(e)-chercheur(e) devra, avec ses propres productions, venir renforcer les travaux et les activités scientifiques d'une équipe de l'école. Il est souhaité qu'il/elle participe à l'animation de réseaux scientifiques habilités dont l'école est porteuse. Il/elle contribuera, avec ses collègues du même champ, mais aussi des autres champs, au renforcement des liens entre enseignement et recherche, en particulier sur le sujet des démarches et processus de conception architecturale et urbaine.

Il est attendu de l'enseignant(e)-chercheur(e) un investissement fort dans l'animation de la recherche en général au sein d'une des trois unités de recherche de l'ENSAG et dans l'encadrement doctoral en particulier.

Une attention particulière devra être portée sur les liens et contributions de la recherche à la pédagogie.

3 - Diplômes requis

- Diplôme d'architecte
- Doctorat

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Grenoble.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

wozniak.m@grenoble.archi.fr

Autre personne à contacter

grandvoynet.p@grenoble.archi.fr